



FONDATION

l'ysi

Rapport annuel

2024

Pour le maintien à domicile

Faites un don!



**Merci de nous soutenir
sur fondation-lysi.ch/donation**

.....

Coordonnées bancaires

Fondation Lysi
Banque Valiant SA
1401 Yverdon-Les-Bains
IBAN : CH62 0630 0503 3131 4368 8

**ou versement en ligne sur
fondation-lysi.ch/donation**

Chaque don
compte!

Twint



Scan & donate

Une option simple et rapide



Lorsque **l'état de santé de notre mère** s'est dégradé, nous avons dû trouver un établissement protégé pour l'accueillir. Les options étaient limitées en raison de risques de fugue et il a fallu du temps pour trouver une place. En attendant, nous avons organisé des veilles. Nous ne pouvions pas nous relayer 24h/24 et comment la laisser sans surveillance alors qu'elle **risquait de sortir seule**, de nuit, en plein hiver ?

Nous avons fait appel à la Fondation Lysi, qui nous a aidé à **financer les veilles**. Nous lui sommes si reconnaissantes ! Sans elle, nous ne savons pas comment nous aurions pu continuer à **prendre soin** de nos parents.

Les mots nous manquent pour exprimer toute notre gratitude. C'est une **famille entière** que vous avez soutenue. Votre aide financière nous a apporté soulagement inestimable.

Les enfants de Mme S.

La Fondation Lysi a pour but de permettre au plus grand nombre de rester à domicile.

Parce que les patients ont les mêmes types de besoins et les mêmes droits, mais pas forcément les mêmes moyens, la Fondation offre un soutien financier aux personnes fragilisées et en situation précaire.

C'est pourquoi chaque don compte !

Les bénéficiaires de notre fonds d'urgence sont toujours plus nombreux. Les demandes nous proviennent d'organisations de soins et d'aide à domicile, d'EMS, d'hôpitaux, de cabinets médicaux, etc.

Mille mercis
à nos donateurs



Mot du président

L'année 2024 a marqué des avancées significatives pour la Fondation Lysi, renforçant notre action en faveur d'un accès équitable à l'aide et aux soins à domicile.

Avec l'arrivée de deux nouveaux partenaires, nous comptons désormais dix OSAD, permettant ainsi à davantage de patientes et patients de bénéficier de prestations subventionnées.

Un autre jalon majeur a été le lancement d'un fonds d'urgence dédié aux jeunes et à leur famille. Créé en fin d'année, il a eu un impact immédiat : grâce à la générosité de nos donateurs, nous avons pu intervenir rapidement dans quatre situations critiques.

L'histoire de Léo, 3 ans, atteint d'un cancer, a particulièrement touché nos cœurs. Face à une telle épreuve, notre aide peut sembler modeste, mais nous savons qu'elle enlève un poids et apporte un répit précieux à la famille.

C'est là que réside notre mission : être présents, avec compassion et détermination, aux côtés de celles et ceux qui en ont besoin. Conscients des défis à venir, nous avançons avec la certitude que chaque geste compte.

Un immense merci à la DGCS (Etat de Vaud), à nos OSAD partenaires, à nos donateurs et à notre équipe, qui rendent cela possible.

Maximilien Bernhard
Président

L'annonce de la leucémie de **notre fils de 6 ans** a été un choc immense. Notre quotidien est rapidement devenu difficile à gérer. Mais, grâce au soutien financier de la Fondation Lysi, nous avons pu recevoir **une aide précieuse** pour l'entretien du ménage. Cela nous a permis d'être **pleinement présents pour notre fils** et de l'accompagner dans son combat.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance pour cette aide qui a réellement **changé notre quotidien**. Nous espérons que d'autres familles qui traversent des épreuves similaires pourront, elles aussi, **en bénéficier**.

La famille C.



Les heures subventionnées par l'Etat de Vaud

La Fondation Lysi est au bénéfice d'une convention avec l'Etat de Vaud, qui lui octroie la compétence et le financement nécessaires pour subventionner des prestations d'aide à domicile.

Les personnes au bénéfice d'un régime social (prestations complémentaires, AVS/AI, revenu d'insertion, subsides, EVAM, PCFamille et Rente-Pont), peuvent bénéficier d'aides individuelles de l'Etat pour contribuer aux frais d'aide au ménage, aide aux courses, repas à domicile et consultations sociales.

La Fondation est compétente, conjointement avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), pour déterminer le droit aux prestations des patientes et patients des organisations de soins et d'aide à domicile (OSAD) partenaires. Elle traite les demandes et reçoit les subventions pour financer ces prestations.

20 542

heures
subventionnées
en 2024

+ 13%

par rapport
à l'année précédente

Quelle chance d'avoir connu la Fondation Lysi !
Grâce à son soutien, **ma maman** reçoit une aide précieuse pour **les courses, la préparation des repas et la lessive** – des services qu'elle ne pourrait pas financer et sans lesquels elle ne pourrait plus vivre chez elle.

Pour ma part, en tant que proche aidante, je reçois **un véritable appui** de la Fondation au travers de conseils sociaux et d'un soutien administratif. Un grand merci pour votre dévouement, votre bienveillance et votre disponibilité !

Madame B.



293
personnes
soutenues
en 2024

PRESTATAIRES

Les organisations partenaires

Deux organisations privées de soins et d'aide à domicile (OSAD) ont rejoint la liste des partenaires de la Fondation Lysi en 2024.

Ce sont ainsi dix OSAD qui peuvent offrir des prestations d'aide à domicile subventionnées à leurs patientes et patients au bénéfice d'un régime social.

Les OSAD partenaires en 2024



lasolution.ch
0800 002 004



homeinstead.ch
061 855 60 50



homeassistance.ch
021 601 70 00



soinsriviera.ch
021 965 15 15



vivradom.ch
021 785 70 70



sitexsa.ch
0848 11 00 01



proxi-soins.ch
0800 087 087



amad-vaud.ch
021 539 11 77



senevita.ch
031 960 99 99

Home Med

Home Med Sàrl, Yens
021 800 38 04

Une OSAD témoigne

Au travers de notre partenariat avec la Fondation Lysi, nos patientes et patients bénéficient de **conseils sociaux** et du **subventionnement** de prestations d'aide à domicile. C'est un soutien concret, que nos patientes et patients apprécient grandement. Nous remercions la Fondation en leur nom, ainsi que pour **la qualité de la collaboration**, efficace et harmonieuse.

Soins Riviera

196

heures de conseil social en 2024

Conseil social

Un assistant social offre des conseils sociaux et un accompagnement aux bénéficiaires des prestations de la Fondation, à leurs proches, ainsi qu'à toute personne dans le besoin.



Les fonds d'urgence

Nos fonds d'urgence donnent aux personnes et aux familles en situation de précarité financière les moyens d'accéder aux prestations d'aide à domicile qui leur sont nécessaires. Ils interviennent en complément des assurances et des aides sociales partout en Suisse romande.

11

**personnes
soutenues
en 2024**

Aide au maintien à domicile

Ce fonds est principalement utilisé par des personnes âgées, avec de nombreuses situations de fin de vie. Il leur permet de faire le choix de rester à la maison, en évitant des hospitalisations ou des placements en établissement médicalisé.

Aide pour les jeunes jusqu'à 18 ans

Ce fonds a été créé à fin 2024 pour alléger le fardeau des parents et permettre à leur enfant de rester dans son environnement familial et réconfortant. Ce fonds a la particularité de proposer un processus accéléré pour l'octroi du soutien financier, ainsi que la couverture d'un plus large éventail de prestations.

Déjà

4

**familles
soutenues
en 2024**

DONATIONS

Les fonds d'urgence existent uniquement grâce à des dons privés

Nous tenons à remercier tous nos donateurs et mécènes pour leur immense générosité. Ils sont indispensables au soutien de nos bénéficiaires.

Les fondations donatrices en 2024

Fondation Alfred & Eugénie Baur

Fondation A ma Tour de Dons

Fondation Assura

Fondation David Bruderer

Fondation Groupe Mutuel

Fondation Nirmo

Fondation Saint Charles

Mary's Mercy Foundation

Ainsi que les fondations souhaitant rester anonymes
et les donatrices et donateurs particuliers.

merci

Un membre du conseil sous la loupe

Catherine Peregrina-Chevalley a fait ses études de médecine à Lausanne et à Berne. Son doctorat en poche, elle se spécialise en anesthésie et en médecine intensive aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), où elle devient médecin-cadre.

En 2003, elle prend la tête du service d'anesthésie des Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv). Elle participe à la création du centre de chirurgie ambulatoire et d'une consultation de la douleur. En parallèle, elle s'investit pendant dix ans au conseil communal d'Yverdon-les-Bains, tout en étant active au sein de la faïtière des anesthésistes suisses.

A la retraite depuis 2022, elle poursuit une activité indépendante. En tant que vice-présidente de la Fondation, elle met son expertise médicale au service des personnes touchées par la maladie.

Course, montagne, VTT électrique ou ski de fond : c'est une grande amatrice de sports d'endurance. Elle profite d'avoir aujourd'hui plus de temps libre pour également voyager et découvrir de nouvelles cultures.



Le Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est composé de 6 membres aux profils variés et issus de sphères professionnelles différentes. C'est un groupe solide qui unit ses forces bénévolement pour cette mission.

Maximilien Bernhard
Président

Catherine Peregrina-Chevalley
Vice-Présidente

Olivier Bloch
Secrétaire

Stéphane Manco
Membre

Karin Schwarz
Membre

Magali Aguirre
Membre

FINANCEMENTS

Financement de la Fondation

La Fondation Lysi est subventionnée par l'Etat de Vaud pour permettre de financer les heures d'aide à domicile des patients des OSAD au bénéfice d'un régime social.

Pour financer ses fonds d'urgence accessibles aux personnes en situation précaire, mais qui ne sont pas au bénéfice de prestations sociales, la Fondation fait appel au soutien de donateurs privés.

Rapport financier 2024

Bilan au 31 décembre	2024	2023
ACTIF	CHF	CHF
Actif circulant		
Trésorerie		
Banque	248 094.19	463 915.09
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers		
Débiteurs tiers	158 686.90	132 980.15
Provision pour risque de perte	-4 000.00	-4 000.00
	154 686.90	128 980.15
Autres créances à court terme		
Etat de Vaud, Subvention à recevoir	70 000.00	0.00
Autres créances	2 756.60	2 954.88
	72 756.60	2 954.88
Actifs de régularisation	18 000.00	306.80
Total des actifs circulants	493 537.69	596 156.92
Actif immobilisé		
Cautions et prêt	6 000.00	6 050.00
Mobilier et informatiques	2.00	2.00
Total des actifs immobilisés	6 002.00	6 052.00
Total de l'actif	499 539.69	602 208.92

Bilan au 31 décembre	2024	2023
PASSIF	CHF	CHF
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
Créanciers	191 484.60	218 635.70
Autres dettes à court terme		
Etat de Vaud, Subvention à rembourser	0.00	97 011.00
	0.00	97 011.00
Passifs de régularisation	28 675.48	35 709.90
Total des capitaux étrangers à court terme	220 160.08	351 356.60
<i>Capitaux propres</i>		
Capital	80 513.76	8 341.77
Fonds libres et affectés		
Fonds libres	2 311.85	1 535.65
Fonds affectés « Soins palliatifs »	0.00	4 094.83
Fonds unique d'urgence « Jeunes »	48 112.30	0.00
Fonds unique d'urgence « Maintien à domicile »	148 441.70	236 880.07
	198 865.85	242 510.55
Total des capitaux propres	279 379.61	250 852.32
Total du passif	499 539.69	602 208.92

Compte de résultat	2024	2023
PRODUITS	CHF	CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	537 360.37	475 375.35
Chiffre d'affaires Aide et présence	57 928.95	54 736.05
Chiffre d'affaire Déplacement	-282.35	-1 533.35
Pertes sur débiteurs et variation provision	595 006.97	528 578.05
Etat de Vaud, financement prestations	1 026 658.70	899 250.00

CHARGES	CHF	CHF
Prestations OSAD	-1 229 013.00	-1 091 960.11
Charges personnel et mandats externes	-201 278.23	-187 256.77
Charges de locaux	-21 959.35	-34 548.65
Assurances	-910.60	-702.65
Charges d'administration	-84 132.85	-65 948.95
Frais informatiques	-14 304.15	-30 347.75
Frais financiers	-230.50	-191.15
Autres charges d'exploitation	-322 815.68	-318 995.92
Amortissements	0.00	-8 465.50
Résultat d'exploitation	69 836.99	8 406.52
Donations reçues		
Fonds libres	2 678.75	6 101.45
Fonds soins palliatifs	0.00	0.00
Fonds unique d'urgence « Jeunes »	55 000.00	0.00
Fonds unique d'urgence « Maintien à domicile »	15 020.00	77 500.00
	72 698.75	83 601.45

	2024	2023
Charges des fonds		
Fonds libres	-1 902.55	-12 720.85
Fonds soins palliatifs	-4 094.83	-54 000.00
Fonds unique d'urgence « Jeunes »	-6 887.70	0.00
Fonds unique d'urgence « Maintien à domicile »	-103 458.37	-27 267.75
	-116 343.45	-93 988.60
Résultat avant variation des fonds affectés/libres	26 192.29	-1 980.63
Prélèvement aux fonds affectés	92 533.20	57 648.62
Prélèvements aux fonds libres	0.00	6 619.40
Attributions aux fonds affectés	-48 112.30	-53 880.87
Attributions aux fonds libres	-776.20	0.00
	43 644.70	10 387.15
Résultat des placements	2 335.00	0.00
Bénéfice de l'exercice	72 171.99	8 406.52

Evolution des fonds propres	Solde au 01.01.2024	Attribution (+) Prélèvement (-)	Résultat 2024	Solde au 31.12.2024
Capital (découvert)	8 341.77	0.00	72 171.99	80 513.76
Fonds libres	1 535.65	776.20	-	2 311.85
Fonds soins palliatifs	4 094.83	-4 094.83	-	0.00
Fonds unique d'urgence « Jeunes »	0.00	48 112.30	-	48 112.30
Fonds unique d'urgence « Maintien à domicile »	236 880.07	-88 438.37	-	148 441.70
Total des capitaux propres	250 852.32	-43 644.70	72 171.99	279 379.61

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint pour l'exercice 2024 au conseil de fondation de la Fondation Lysi pour le maintien à domicile, à Yverdon-les-Bains

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe et évolution des fonds propres) de la Fondation Lysi pour le maintien à domicile pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

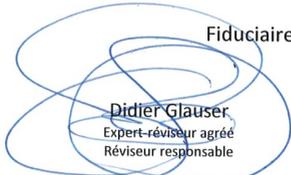
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 12 mars 2025

Fiduciaire Fidaceb SA

 Didier Glauser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

 Mathieu Richardet
Expert-réviseur agréé



Fiduciaire Fidaceb SA – Rue de Neuchâtel 39 – Case postale – 1401 Yverdon-les-Bains
Téléphone +41 24 424 15 50 – info@fidaceb.ch – www.fidaceb.ch

Ma maman de 85 ans vit avec la maladie d'Alzheimer, ce qui nécessite **une présence quasi permanente**. En complément du CAT et de mon travail de proche aidante, la Fondation Lysi et l'une de ses OSAD partenaires ont permis de **stabiliser la vie à domicile** tant souhaitée par ma maman.

J'ai longtemps eu du mal à confier son accompagnement à d'autres, malgré un certain épuisement. Mais, petit à petit, aussi grâce à mes contacts avec l'assistant social de la Fondation, j'accepte de **déléguer certaines tâches**. Cela me soulage énormément et j'en suis extrêmement reconnaissante.

Madame Z.





La Fondation Lýsi est à but
non lucratif et reconnue d'utilité publique.
Elle est soutenue par l'Etat de Vaud.

Fondation Lýsi
Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains

024 420 26 73
contact@fondation-lysi.ch

fondation-lysi.ch